

Service des ressources humaines
Madame Audrey Piquette
1950, boulevard Sacré-Cœur
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 6G3

**DEMANDE DE RÉINTÉGRATION À SON ÉCOLE D'ORIGINE (ARTICLE 5-3.17.13)
ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027**

Madame,

Conformément à la clause précitée de la convention collective et étant en excédent pour l'affectation 2026-2027 de mon école d'affectation 2025-2026, je vous fais part de mon intention de réintégrer mon école d'origine, soit :

Commentaires : _____

Signature : _____

Adresse : _____

Date : _____

Numéro de téléphone pour me rejoindre en période estivale : _____

Veillez envoyer ce formulaire à Mme Mireille Grenier au Service des ressources humaines par courriel à grenierm@csspb.gouv.qc.ca. La date limite pour la réception de votre demande est le 15 mai 2026 à 16 heures. Un accusé de réception vous sera transmis par courriel dans les prochains jours suivant la réception de votre demande. Le Centre de services scolaire ne sera pas responsable des demandes non reçues à nos bureaux et ne traitera pas celles reçues hors délai.